

# DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° CL001

**1. Code d'identification unique du produit type**

CLT001

**2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4**

Placopan® 50  
Placopan® 50 600  
Placopan® 50 Premium  
Placopan® 50 Marine  
Placopan® 50 Premium Marine  
Placopan® 60

Traçabilité : voir date de production sur étiquette et/ou sur le produit

**3. Usage prévu du produit de construction**

Construction immobilière

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5**

Placoplatre  
34 avenue Franklin Roosevelt  
F-92150 Suresnes  
<http://www.placo.fr>

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2**

Non concerné

**6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V**

Systèmes 3 et 4

**7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'organisme notifié**

Le CSTB (Organisme Notifié n° 0679), a réalisé le cas échéant la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3.  
Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée**

Non concerné

**9. Performances déclarées**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu - R2F	B-s1,d0	EN 13915:2007 Article 4.1.1
Perméabilité à la vapeur d'eau - $\mu$	PND	EN 13915:2007 Article 4.3
Résistance à la flexion - F	conforme	EN 13915:2007 Article 4.4
Résistance aux chocs - $\rightarrow I$ (dans les conditions d'utilisation finale)	Voir la documentation du fabricant  <a href="http://www.placo.fr">www.placo.fr</a>	EN 13915:2007 Article 4.2
Isolation acoustique aux bruits aériens - R (dans les conditions d'utilisation finale)		EN 13915:2007 Article 4.5
Absorption acoustique - $\alpha$ (dans les conditions d'utilisation finale)		EN 13915:2007 Article 4.6
Résistance thermique exprimée sous forme de conductivité thermique en $W/(m.K)$ - $\lambda$	PND	EN 13915:2007 Article 4.7

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première colonne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la norme EN 13915:2007.

**10. Les performances des produits identifiés au 2<sup>nd</sup> paragraphe ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 ci-dessus.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4 ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Monsieur Thierry Fournier, Directeur Général Placoplatre

Fait à Suresnes, le 15 mars 2013

Signature




Placoplatre